

Diocèse de Strasbourg : contraint par le Vatican, Mgr Luc Ravel va démissionner

Enquête

Semblant s'être enfermé dans une gouvernance autoritaire et solitaire, l'archevêque de Strasbourg est poussé à la démission par le Vatican. Une situation inédite qui embarrasse le Saint-Siège. Luc Ravel, lui, attribuerait son éviction à son combat contre les abus dans l'Église.

- Loup Besmond de Senneville (à Rome) et Christophe Henning,
- le 19/04/2023 à 18:42 .

« *Mais où est donc passé l'archevêque ?* » Ce mardi 12 avril 2022, c'est le jour de la messe chrismale. À la cathédrale de Strasbourg, 400 prêtres, de toute l'Alsace, sont venus célébrer, comme il se doit, l'une des célébrations qui marquent la Semaine sainte, juste avant Pâques. Et renouveler la promesse de servir et d'obéir à leur supérieur, l'archevêque.

À lire aussi [Diocèse de Strasbourg : Mgr Luc Ravel démissionne](#)

Mais Mgr Luc Ravel se fait attendre. Et finit par faire savoir qu'il a un empêchement. Les prêtres et les fidèles ne le savent pas, mais ce jour-là, au beau milieu de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle, Mgr Ravel a préféré rejoindre le président candidat, Emmanuel Macron, en déplacement en Alsace.

Même si elle remonte à il y a un an, cette absence remarquée résume à elle seule le malaise grandissant qui a saisi, depuis des mois, le diocèse de Strasbourg. Celui qui est son archevêque [depuis 2016](#) devrait être évincé par le Vatican dans les jours qui viennent. Évincé de force d'une Église d'Alsace en pleine crise. Des fidèles, épuisés, appellent de leur côté à la démission à travers une pétition en ligne qui réunit plus d'un millier de signatures. Face à eux : un archevêque de plus en plus isolé et injoignable.

Une traque des agresseurs sexuels

Tout avait pourtant bien commencé, pour ce fils de militaire et polytechnicien, brillant intellectuel ayant prononcé ses vœux solennels chez les chanoines réguliers de Saint-Victor, fondés au XIIe siècle. Succédant, en décembre 2016, à Mgr Jean-Pierre Grallet, nommé à Strasbourg par le pape François et le président de la République, l'ancien évêque aux armées prend alors la tête de l'un des deux diocèses concordataires de France.

Mais très vite, une grande partie du clergé déplore que le nouvel archevêque ne prenne pas le temps de rencontrer les prêtres. On lui reproche d'être souvent à Paris, peu disponible et de faire davantage confiance à son assistante, présente aux côtés des archevêques de Strasbourg depuis plusieurs décennies, plutôt qu'à ses proches collaborateurs. Son entrée récente à [l'Académie des sciences morales et politiques](#), où il a été élu en décembre 2022, est vécue comme un désintérêt de plus pour son diocèse, pour lequel il avait pourtant manifesté de grandes ambitions.

La greffe a manifestement été difficile dans un diocèse à l'identité régionale très marquée, où Luc Ravel n'aurait pas réussi à se faire accueillir. L'isolement lié au confinement a-t-il

renforcé la distance avec son clergé ? Le combat dont il s'est senti investi contre les abus dans l'Église a-t-il suscité incompréhension et méfiance ?

Dès son arrivée à Strasbourg, en 2017, il s'était engagé dans la traque des agresseurs sexuels, signant une longue lettre pastorale intitulée *Mieux vaut tard*. Un engagement renforcé depuis la publication du rapport Sauvé, en octobre 2021. Pourtant, lorsqu'il était évêque aux armées, l'actuel archevêque de Strasbourg s'était vu reprocher d'avoir accueilli le père Jacques Griffond, un prêtre condamné pour avoir violenté sexuellement un adolescent. Condamné par la justice civile, l'abuseur avait pu trouver une place d'aumônier au sein du diocèse aux armées.

« Un gouvernement autoritaire »

Aujourd'hui, l'archevêque – qui n'a pas répondu aux sollicitations de *La Croix* – est persuadé que c'est sa lutte contre les violences sexuelles dans l'Église qui est la cause de sa perte. « *Il pense que c'est parce qu'il en fait trop pour lutter contre les agressions sexuelles qu'il est sanctionné. Sans doute lui reproche-t-on de n'avoir pas dissuadé la victime de Mgr Grallet de porter plainte* », explique l'une des rares personnes à qui il s'adresse encore.

Pourtant, ce n'est pas cette vigilance qui est à l'origine de la [visite apostolique ordonnée par le Vatican en juin 2022](#), mais bien l'autoritarisme de l'archevêque, devenu de plus en plus fort au fil des années. Certains soulignent que le licenciement, l'an dernier, de l'économiste Jacques Bourrier en est l'illustration symptomatique. Aujourd'hui, l'homme, ancien officier de marine, limogé par l'archevêque quelques semaines avant son départ officiel à la retraite, dénonce « *une absence totale de management* ».

Pour évaluer la gravité de la situation, Rome confie alors à deux experts, Mgr Stanislas Lalanne, évêque de Pontoise, et Mgr Joël Mercier, secrétaire émérite du dicastère pour le clergé, le soin de se rendre en Alsace dès le 27 juin pour mener une visite apostolique. Une trentaine de prêtres et laïcs sont auditionnés en moins de trois semaines, et rien n'a filtré du rapport. Selon nos sources, le « *gouvernement autoritaire* » de Luc Ravel serait bien le principal des griefs opposés à l'archevêque.

Convoqué par le Vatican, Mgr Ravel ne s'y rend pas

En octobre, Mgr Lalanne se rend au Vatican pour faire part de ses conclusions. Une visite qui provoque une première décision : la convocation à Rome, fin octobre, de l'archevêque de Strasbourg par le cardinal Marc Ouellet, alors préfet du dicastère pour les évêques. Qui lui signifie l'intention du Saint-Siège de lui faire quitter Strasbourg, et lui demande d'envoyer une lettre de démission à l'Élysée, comme l'exige le Concordat, auquel est soumis le diocèse alsacien.

Les deux hommes sont proches, et entretiennent des rapports amicaux depuis des années. Face au cardinal Ouellet, Mgr Ravel promet de s'exécuter, mais se ravise. Suivra, événement extrêmement rare, et significatif de la gravité de la situation, une convocation chez le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Vatican. À laquelle l'archevêque de Strasbourg ne se rendra jamais, invoquant des raisons de santé.

De son côté, jamais la République laïque n'a été confrontée à cette situation pour un diocèse concordataire, dont les évêques responsables partent en général à la retraite. Certaines sources affirment aujourd'hui qu'Emmanuel Macron a lui-même encouragé l'archevêque à ne pas démissionner, en souvenir du soutien que lui avait apporté le prélat lors de l'élection

présidentielle, en 2022. « *Nous n'avons pas, en tant qu'évêque, de consigne à donner, avait alors déclaré l'archevêque de Strasbourg. Le citoyen Ravel que je suis, lui, votera Emmanuel Macron, bien entendu.* »

« Une politique de la terre brûlée »

C'est peu dire que le refus de démissionner ulcère le Vatican, où l'on ne mâche pas ses mots face à cet évêque qui « *pratique aujourd'hui la politique de la terre brûlée* ». « *Il s'est mis lui-même en dehors de l'Église et de la réalité ecclésiale* », tempête une source vaticane, qui mentionne également son absence à l'Assemblée des évêques de France, fin mars à Lourdes (officiellement pour raison de santé) : « *Il se comporte comme un businessman, qui gère ses affaires, et pas comme un homme de Dieu* ».

« *Tout est bloqué* », disait-on encore à Rome il y a quelques jours. Pour contourner le refus de l'archevêque, le Vatican imagine alors une autre option : laisser formellement Mgr Ravel en place, tout en confiant la totalité de ses responsabilités à Mgr Christian Kratz. Ordonné en 2001, âgé de 70 ans, l'évêque auxiliaire est un peu la mémoire du diocèse, avec l'avantage d'être un Alsacien pur jus. Mais juste avant la Semaine sainte, par un courrier glissé sous sa porte et signé de Mgr Ravel, [l'auxiliaire apprend son limogeage](#).

« *Mgr Ravel a dû être au courant du projet, et c'est alors qu'il a mis Kratz sur la touche* », commente une source romaine. Pour justifier cette mise à l'écart, l'archevêque invoque la mauvaise gestion du cas de l'ancien aumônier d'un collège strasbourgeois Saint-Étienne, qui s'est suicidé le 1er janvier, accusé de viol par une ancienne élève. Ce limogeage en précède un autre, quelques jours plus tard : mardi 18 avril, c'est le vicaire général, le chanoine Hubert Schmitt, chargé des solidarités, qui est à son tour évincé du conseil épiscopal, accusé d'avoir, il y a trente ans, eu une attitude équivoque avec une femme.

Un transfert dans un diocèse fictif

Le lendemain, mercredi 19 avril, le quotidien régional les *Dernières Nouvelles d'Alsace* révèle une procédure canonique concernant le père Bernard Xibaut, chancelier du diocèse, pour des « *gestes déplacés* » sur un séminariste qu'il avait invité à son domicile. Ces faits, qui remontent à 2006, et dont fut averti Mgr Ravel dès son arrivée à Strasbourg, en 2017, font l'objet d'une enquête canonique depuis décembre 2021. Et ces révélations publiques interviennent quelques jours après une très rare prise de position du père Xibaut, le 5 avril, sur BFM Alsace. Le chancelier appelait sans détour au départ de l'archevêque : « *Nous, les collaborateurs, il va falloir que nous ayons le courage d'une parole claire vis-à-vis de notre archevêque.* »

« *Il est évident que sans le concordat, il ne serait plus archevêque de Strasbourg depuis longtemps* », affirme une source au Vatican. Les événements de ces derniers jours et les multiples limogeages des proches collaborateurs de l'archevêque ont poussé le Vatican à contourner le blocage. En imaginant un transfert dans un diocèse fictif, [comme cela avait été fait en 1995 avec Mgr Jacques Gaillot](#), exfiltré d'Évreux pour prendre la tête du diocèse de Partenia, au beau milieu de l'Algérie. Des territoires habituellement réservés aux évêques sans territoire, comme les nonces ou les évêques auxiliaires. Une solution de transfert qui ne requiert pas d'approbation de la part du président de la République. Et un déblocage d'une situation qui semblait inextricable.

Itinéraire de Luc Ravel

1957. Naissance de Luc Ravel à Paris.

1977. Polytechnique (X77) et École nationale supérieure du pétrole et des moteurs, études de philosophie et théologie.

1985. Profession solennelle chez les chanoines réguliers de Saint-Victor (Champagne).

1988. Ordination presbytérale.

1996-2007. Maître des novices.

2009. Nommé évêque aux armées par Benoit XVI, ordination épiscopale par le cardinal Vingt-Trois.

2017. Nomination comme archevêque de Strasbourg par le pape François, agréée par François Hollande, président de la République.

Juin 2022. Début d'une visite apostolique du diocèse de Strasbourg.

Novembre 2022. Élu à l'Académie des sciences morales et politiques.